

APPSL

LES ECHOS DU



ANS



MOITE A RECHETS

2014

COMPOSITION DU BUREAU

Président:	Mr COLLET Christian tph:06 07 87 51 04
Vice Président:	Mr EPIVENT Jean-Claude
Secrétaire:	Mr CASANOVA Gérard
Secrétaire adjoint:	Mr SELLIER Pierre
Trésorier:	Mr RICHARD René
Trésorier adjoint:	Mr HENRY Michel
Membre :	Mr JOURDAN Dominique
Membre :	Mr BOULEAU Jean-noël
Membre :	Mr RUELLAN Yves
Membre :	Mr LE DRUILLENEC Serge †
Membre :	Mr E SILVA Jorge †
Membre :	Mr COCHERY Sebastien

Relations avec le Y.C.S.L : Mr MACHERAS Eric

Relations avec la Mairie : Mr LE BIHAN Philippe

Membre d'honneur : Mr HULOT Nicolas

Le mot du président

Contrairement à la tradition qui voulait que je termine par les mauvaises nouvelles, cette année, je suis contraint de commencer par elles.

En effet, l'année 2013 a vu le décès de plusieurs de nos camarades :

Hervé Jean-Louis, Guillemot Loïc, Ledruillennec Serge, Débouche Georges, Rio Maurice, E Silva Jorge.

La disparition de Jean-Louis Hervé, notre sympathique et brillant speaker attitré, celle de deux membres du comité Serge et Jorge vont se faire cruellement sentir lors des différentes manifestations auxquelles nous prenons part.

Nous vieillissons tous mais cela n'explique pas une telle accumulation de décès la même année, que leurs familles sachent bien que nous pensons à eux.

Puisque nous en sommes au chapitre des ennuis, j'ai une pensée pour notre ami Jean-Noël Bouleau qui a perdu son bateau en août.

J'espère que nous le reverrons rapidement sur le plan d'eau aux commandes d'un nouveau bateau.

L'année 2013 n'a pas été non plus une très bonne année de pêche surtout pour celle du bar qui avait déserté nos rivages. J'espère qu'il va revenir bien vite et que malgré les 42 cm requis, nous pourrions profiter de quelques belles prises.

J'en profite pour insister sur le respect de toutes les réglementations, taille des poissons et crustacés... n'oubliez pas de couper la queue aussitôt que le poisson est monté à bord...et surtout n'oubliez pas que le nombre de casiers est de deux par bateau et qu'ils doivent être correctement balisés...n'oubliez pas également d'inscrire votre numéro d'immatriculation à l'intérieur de votre bateau. nous sommes de plus en plus contrôlé.

Pour tous renseignements supplémentaires, je vous conseille de consulter notre site internet tenu à jour par notre ami Casanova Gérard, plus d'une centaine de connexions par jour ! pas mal non ?

Une fois de plus la marée de mars n'a pas permis malgré son fort coefficient d'intervenir correctement sur les mouillages. Espérons que celle du mois d'avril nous permettra de terminer les différents travaux. j'insiste pour que tous les titulaires concernés soient présents pour la mise en place ou vérification de leur mouillage, question de responsabilité.

Un petit rappel :

Lorsque nous vous attribuons un emplacement de mouillage, il est fort possible que le suçon se trouve là depuis de nombreuses années, donc c'est à vous, avec notre aide de le vérifier ou de le remplacer ! Les moyens et les bénévoles de l'A.P.P.S.L seront là pour vous conseiller et vous donner un bon coup de main ! La longueur de chaîne doit correspondre à celle imposée par l'emplacement du mouillage.

Elle doit correspondre également aux caractéristiques du bateau.

Le suçon doit être équipé obligatoirement d'une chaîne de bas fond.

L'année dernière comme personne ne s'était manifesté pour faire partie du bureau, il n'y a pas eu de renouvellement.

Cette année, il en va tout autrement, en effet deux de nos membres sont décédés, il va donc falloir trouver au moins deux volontaires pour les remplacer !

Je rappelle que pour faire partie du bureau, il faut être volontaire, présent sur Saint-Lunaire, motivé, être disponible pour toute les manifestations et activités tout au long de la saison, condition absolument impérative ... faire partie du bureau n'est pas seulement une présence !

Le jour de l'assemblée générale, comme toujours je continuerai par les remerciements habituels à la mairie pour tous les services rendus, à l'accueil, à ses services techniques sans lesquels les travaux sur la plage seraient impossibles, merci également à nos amis du Yacht-club qui souvent en mettant un tracteur et une sécurité à notre disposition nous facilite grandement la tâche pour la mise en place des mouillages du large.

Merci aux membres du bureau et aux nombreux bénévoles qui répondent toujours présents dès mon appel au secours.

Merci également à tous nos fidèles partenaires et donateurs pour la journée du pêcheur.

Cette année n'est pas une année comme les autres, en effet nous fêtons les vingt ans de notre association ! pour cette occasion, nous profiterons du repas de fin de saison pour marquer dignement cet anniversaire. Si vous estimez que l'association a répondu à vos besoins et vos demandes, votre présence au repas sera le témoignage de vos remerciements pour les efforts que nous avons consentis.

Suite à une erreur de frappe et donc d'imprimerie sur la trésorerie février 2013, nous avons apporté une correction documentée dans le compte à regret 2014, je m'en excuse fortement.

Et comme toujours une pensée amicale pour nos adhérents et leur famille confrontés aux problèmes de la vie.

Bon vent et bonne mer à tous et que la météo nous soit favorable !

Votre président

Aide mémoire des titulaires de mouillage et de Va et Vient

- O- Les utilisateurs devront obligatoirement respecter le règlement intérieur du plan d'eau, sinon ils se verront notifier par l' APPSL et la mairie, la suppression de l'autorisation de mouillage.
- O- Les emplacements de « corps morts » et de « va et vient » seront attribués en tenant compte du type et de la taille de chaque bateau.
- O- Chaque bloc suçon devra se trouver à l'emplacement attribué et repéré sur le plan, il devra être complètement ensablé si le sol le permet et ne devra pas comporter de saillies susceptibles de détériorer les coques des bateaux voisins.
- O- Attention !!! en cas de changement de bateau, la nouvelle embarcation doit correspondre à l'emplacement et au « corps mort » initialement attribué.
- O- L'emplacement de « corps mort » ne doit pas être considéré comme une concession à perpétuité pour une famille ou un groupe d'amis et n'est pas transmissible sous quelque forme que ce soit.
- O- Il est recommandé d'enlever la ligne de mouillage en fin de saison et de la repérer à l'aide d'un témoin correct.
- O- Les « va et vient » doivent impérativement être enlevés en fin de saison pour permettre le passage des engins nécessaires aux travaux envisagés.
- O- En cas d'incident sur le plan d'eau, les deux parties doivent trouver un règlement amiable au problème, l' APPSL ne peut en être tenue responsable. D'où l'importance pour chacun de respecter les longueurs de chaînes indiquées, car il a été constaté que ce n'est pas toujours le cas et que des plaignants étaient en fait les responsables des collisions.

LES INFOS DU COMITE

Pour l'année 2014 les redevances des mouillages et « va et vient » ont été fixés comme suit par le conseil municipal de Saint Lunaire et sont à payer en Mairie en fournissant l'attestation d'assurance de l'année en cours du bateau concerné.

Mouillage pour bateau de – de 7 m : **82 euros**

Va et vient : -----→ **23 euros**

RAPPEL : Les redevances sont à payer avant le 1^{er} mai. Tout retard de paiement dépassant le 1^{er} juin sera considéré comme abandon de l'emplacement qui sera alors réattribué.

Cotisation d'adhésion à l' A.P.P.S.L : **15 euros**

Cotisation « passerelle » : **23 euros** (à régler à l'A.P.P.S.L)

Cotisation navette : **90 euros** (à régler à l'A.P.P.S.L)

Pour la mise à jour du fichier de l'association, veuillez signaler les changements intervenus depuis la dernière assemblée générale. (bateau, adresse, téléphone portable ou fixe, ...).

Certains n'ont toujours pas fourni au bureau le titre de propriété de leur bateau comme il a été demandé ! Fournissez les photocopies idoines à savoir pour une carte de circulation les deux volets internes et pour un acte de francisation, le partie francisation avec propriétaires et la partie titre de navigation avec le nom et le N° d'immatriculation du bateau.

N'oubliez pas de renouveler au plus tard fin février pour la saison à suivre, vos demandes de mouillages, va et vient, passerelle et permutation afin qu'elles soient prises en compte. **Les demandes non renouvelées seront éliminées** des listes d'attente en cours.

Nous vous rappelons que les longueurs (sous la bouée) des chaines doivent respecter les dimensions suivantes :

Ligne au dessus du zéro des cartes : 16m maximum

Ligne C : 15m maximum

Ligne A et B : 13m maximum

NB : Le bateau amarré à la chaîne par une aiguillette doit se trouver le plus près possible de la bouée porteuse (qui est obligatoire).

IMPORTANT :

Si vous êtes témoin d'un événement accidentel sur le plan d'eau (bateaux qui se touchent par exemple ...), prévenez le Président ou à défaut un autre membre du bureau dans les meilleurs délais.

Cela permettra d'aviser les parties concernées et d'intervenir pour éviter toute aggravation. (d'où l'importance de fournir les bons numéros de téléphone et adresse mail).

Tel du Président de l'A.P.P.S.L : 06 07 87 51 04

DATES A RETENIR

Lundi 3 mars 2014 : 1ere descente des chaînes.

Tracto-pelle + remorque

RV à 13h00 au YCSL départ remorque à 13h30.

Coeff : 112 . Basse mer à 15.37 Hauteur : 0.30

Mardi 1er avril 2014 : 2eme descente des chaînes.

Tracto-pelle + remorque.

RV à 13h00 au YCSL départ remorque à 13h30.

Coeff : 106. Basse mer à 16h10 Hauteur : 0.75

SAMEDI 12 AVRIL 2014 : ASSEMBLEE GENERALE

16H30 SALLE AIMÉ LE FOLL

A CETTE OCCASION VOUS POURREZ VOUS PROCURER LE SUPERBE ANNUAIRE DES MARÉES DE LA S.N.S.M (MINIMUM 2EUROS) MERCI D'AVANCE.

27, 28 JUIN ET 29 JUIN 2014 : RAID EMERAUDE

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ SUR LE PLAN D'EAU)
AINSI QUE DE NOMBREUX BÉNÉVOLES POUR ASSURER LA MISE EN PLACE À TERRE

DIMANCHE 3 AOUT 2014

JOURNÉE DES PÊCHEURS

PM : 12H02 AVEC 10.05M BM : 06H29 HAUTEUR 3.45 M COEF 55

Jeudi 9 octobre 2014 : unique remontée des chaînes.

R.V à 13h00. La remorque sera là.

Basse mer à 15h26 Hauteur : 0.80

REPAS DE FIN DE SAISON : SAMEDI 11 OCTOBRE 2014

55 mouillages organisés à la Fosse-aux-Vaults



55 mouillages vont être créés, ici, sur le site de la Fosse-aux-Vaults.

La gestion des mouillages dans l'anse de la Fosse-aux-Vaults a été débattue lors d'un conseil municipal. « **55 mouillages sont prévus pas un de plus. Si on ne fait rien, on risque d'avoir dans les 10 années à venir non plus 55, mais 150 bateaux** », a expliqué, le maire, Michel Penhouët.

Saint-Lunaire est déjà titulaire d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) zone de mouillages collectifs sur le domaine public maritime, à l'est de la Pointe du Décollé face à la grande plage. Le dossier de renouvellement de cette AOT est en phase finale d'instruction. La zone comprend 192 anneaux pour le mouillage, gérés pour partie par l'association des pêcheurs plaisanciers (APPSL), pour partie par le Yacht-club. 26 mouillages individuels ont aussi été accordés par la direction départementale des territoires de la mer (DDTM 35), à l'est de la pointe du Nick, tout au long du littoral entre la plage de la Fosse-aux-Vaults et celle de la Fourberie.

Une plus forte concentration est constatée côté Fosse-aux-Vaults. Ce site héberge également un certain nombre de mouillages forains non autorisés. Dans ce contexte, la commune s'est engagée à regrouper l'ensemble des anneaux sur une seule zone de mouillages à la Fosse-aux-Vaults, dans un secteur présentant une meilleure sécurité pour la pratique de la plaisance, mais aussi d'améliorer la sécurité des baigneurs lors de la période estivale.



LES DIEUX SONT AVEC NOUS...

Si la semaine précédent le concours était bien chargée, nos yeux étaient cependant braqués sur la météo ! Merci dame nature, nous avons été gâtés, du soleil, une mer belle, pas de vent fort !



Dès 07h00 le dimanche matin les inscriptions vont bon train et pour le coup de canon ce seront 39 bateaux qui s'élanceront pour cette journée du pêcheur !

Le nombre de pêcheurs par bateau a été mis à 4 cette année au lieu de 3 et presque tous les équipages sont au complet.

Pendant que tout ce petit monde se démène sur l'eau, un autre petit monde se démène sur terre et bien vite les barnums sont dressés et équipés

Au second coup de canon marquant la fin de la sortie en mer, la table de pesée a quelques soucis puis finalement s'en sort pas trop mal. Il est vrai que le nombre de maquereaux a été limité à 100 par bateau. Cela a permis de laisser toute chance aux pêcheurs de bar ou autre poisson à fort coefficient de point ! La suite ne leur donnera pas raison cette année car aucun bar n'a été pêché malgré les tentatives mais cela a permis une pêche de différents poissons tels que des vieilles dont certaines splendides, du lieu, du chinchard, du grondin, de la roussette, de la dorade, du tacaud et même du lançon.

Du coup à la pesée, si les quantités étaient moins importantes que l'année dernière, les manipulations ont augmenté et les bacs diminué ! D'où quelques attentes mais supportables d'autant que l'ambiance était des plus sympathiques Tous nos amis ont pu enfin se restaurer et désaltérer...galettes, saucisses, maquereaux grillés, moules, frites, glaces, tartes aux fruits etc...Les frites ont manqué malheureusement et nous nous excusons auprès de ceux qui n'ont pas pu en avoir..

Le succès de cette journée, ce succès est le votre car c'est grâce à vous tous si cette journée perdure et nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour les 20ans de l'APPSL !

Classement JOURNEE DU PÊCHEUR 2013

1	Miriel robert	1086 pts
2	Auffray cyrille	794
3	Collet alain	783.5
4	Duhot ged	753
5	Goasdoué yves	744.5
6	Fauvarque nathalie	690.3
7	Blanchard rené	685.5
8	Galbois gilles	671
9	Thébault andré	630
10	Cochery alain	625.5
11	Dubois jean marie	609
12	Douesné	570
13	Chatton claude	526.75
14	Pastor pascal	495
15	Bouleau jean noel	417
16	Simon paul	334.75
17	Millot	333.5
18	Sion andré	309
19	Pillot laurent	308.7
20	Duhot fernand Cellier serge	300
21	Roubault rené	270
22	Moreau alain	255
23	Bras bruno	249
24	Hamon gilles	210
25	Guimoiseau Delachat	180
26	Mazurier jean	175.5
27	Smith j.marie Maire j.charles	161
28	Rault yannick	169
29	Allée léon	147
30	Dubourg j.françois	128.40
31	Epivent éric	114
32	Herriot david	112.5
33	De laherverie françois	83
34	Fresnais christophe	82.5
35	Casanova guillaume	78

Miriel 18 kg maquereaux
1 kg chinchards
7.6 kg vieilles
0.200 kg grondins

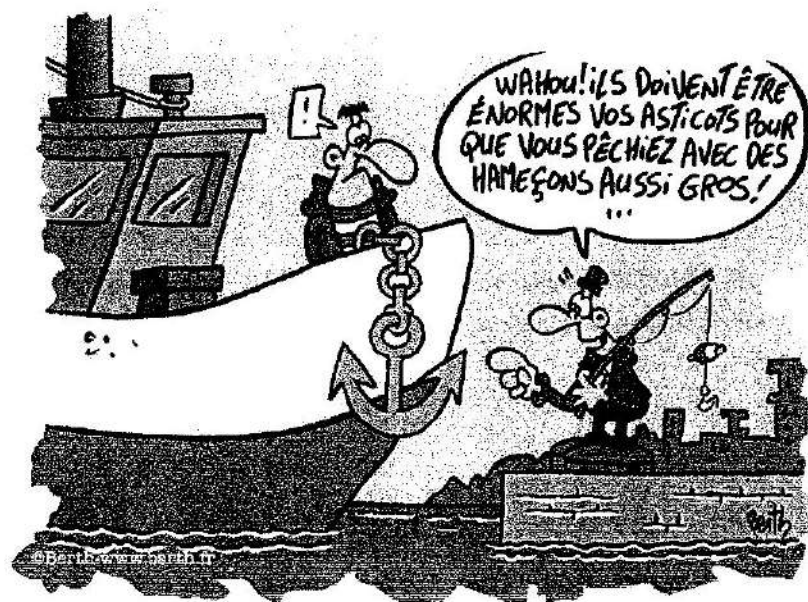
Auffray cyrille 18.75 kg maquereaux
6.6 kg vieilles

Collet alain 18 kg maquereaux
0.3 kg daurades
0.3 kg vieilles
0.5 kg tacauds

Maquereaux	319	kg
Vieilles	40.35	kg
Daurades	13.85	kg
Chinchards	3.05	kg
Grondins	1.8	kg
Lieus	3.6	kg
Tacauds	6	kg
Roussettes	1.8	kg
Lançons	1.32	kg

Bars 0.00 kg

Poids des prises 390 kg 77



20^eme JOURNÉE DU PÊCHEUR

- ▶ *Partie de pêche réservée aux membres de l'A.P.P.S.L, du Y.C.S.L et sur invitation*
- ▶ *Inscription sur place : 10€ par embarcation de 4 pêcheurs maximum.*
- ▶ *Remise du règlement dès 7h00 lors de l'inscription au Décollé.*
- ▶ *Départ 07h30 de la zone de mouillage et retour à 12h30.*
- ▶ *Pesée des prises à partir de 11h30.*
- ▶ *Remise des prix à 13h30.*

Dimanche 3 août 2014



Pêcheurs Plaisanciers de Saint Lunaire

**APRES LA PÊCHE LES STANDS DES PÊCHEURS VOUS PERMETTRONT DE VOUS RESTAURER
ET DE PASSER UN BON MOMENT DANS UN CADRE MERVEILLEUX .**

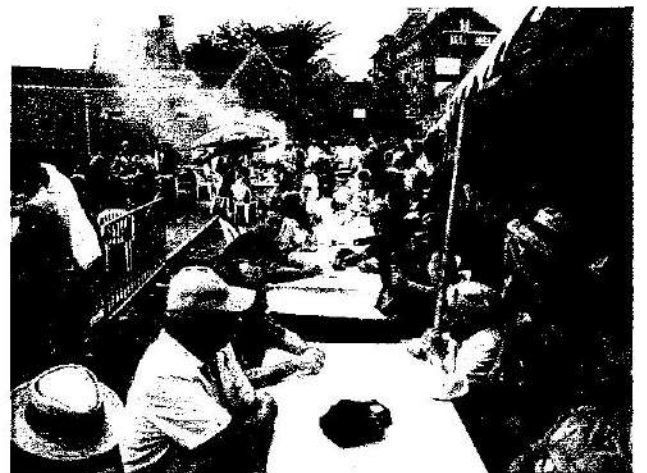
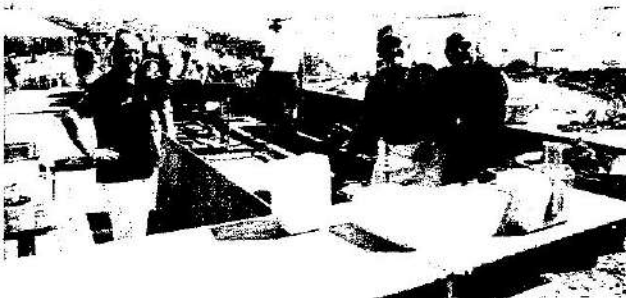
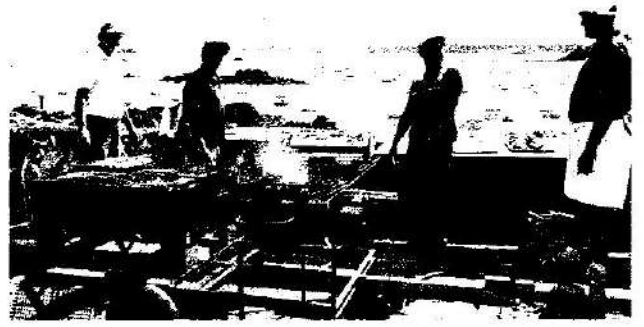
BUVETTE, REPAS SOUS ABRI (Poissons du jour, moules, galettes, saucisses, frites, etc...)

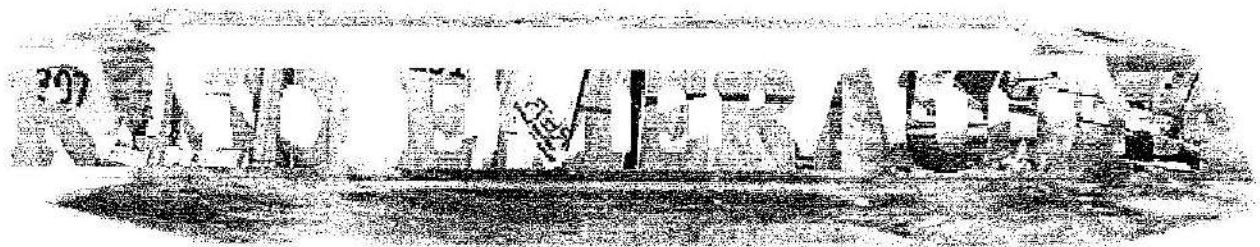
■■■■ **OUVERT A TOUS** ■■■■

*Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes, la S.N.S.M sera parmi nous
« Apportez lui votre soutien, un grand MERCI à tous »*

www.appsl-saint-lunaire.fr







DANS LES REMOUS DU CAP FREHEL ...

La machine est bien huilée ! Cette onzième édition est une réussite comme les précédentes. C'est vrai qu'on s'améliore d'année en année !

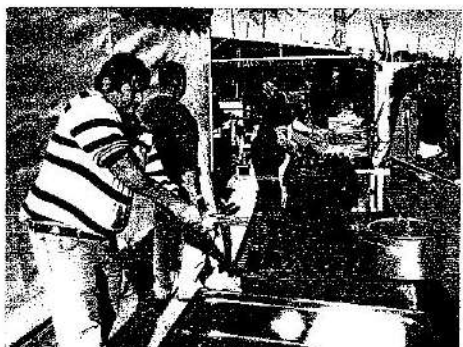
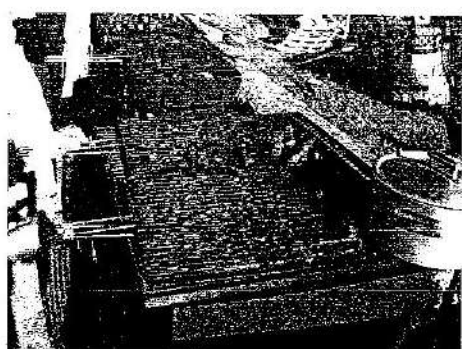
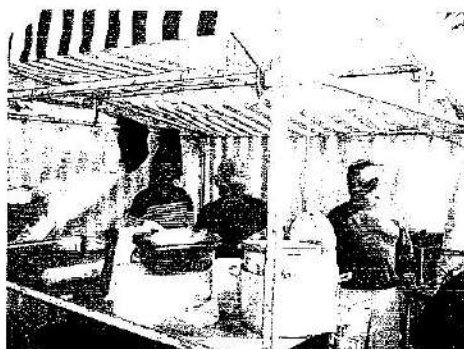
Comme à l'habitude les barnums ont été montés le vendredi après midi et enlevés le lundi matin.

Entre temps ils ont vu plus de 300 personnes, apéro, dîner, briefings le tout dans une ambiance des plus sympathiques.

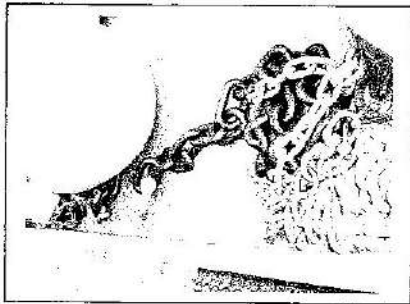
Ces mêmes barnums nous ont mis à l'abri d'un vent un peu frisquet bien que ce même vent ait ravi nos compétiteurs. Le passage du cap Fréhel a été inoubliable pour certains !

Une édition des plus réussies selon les convives qui nous ont donné rendez vous à l'année prochaine.

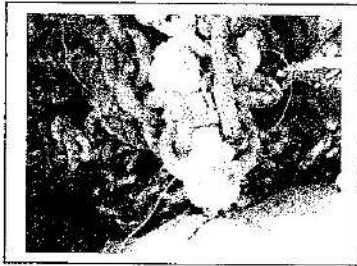
Merci à tous les bénévoles, nombreux, qui ont permis cette réussite.



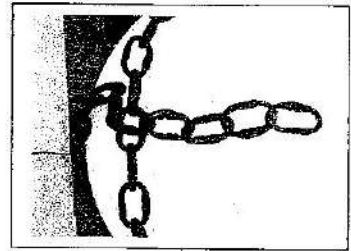
Histoires de mouillages



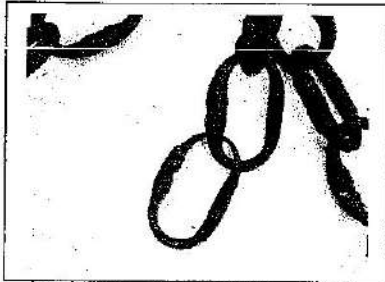
Etat de la chaîne 2011



Etat de la chaîne 2013
maillons de 14 mm réduit 6 mm



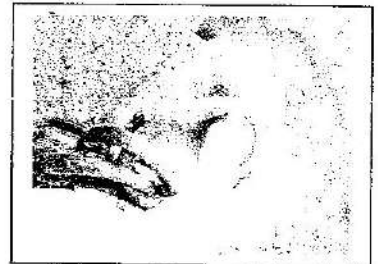
Aiguillette de 10
réduite a 6 mm



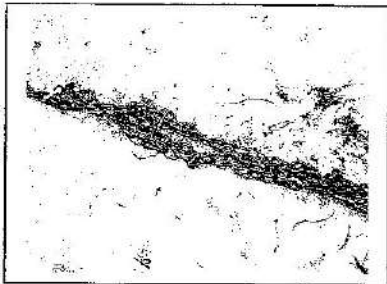
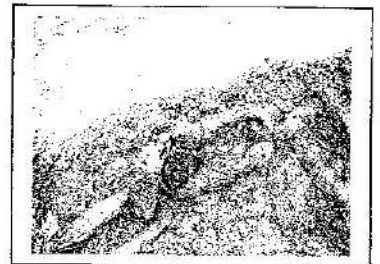
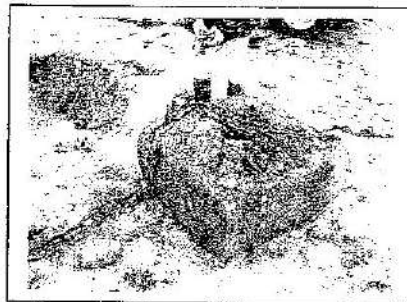
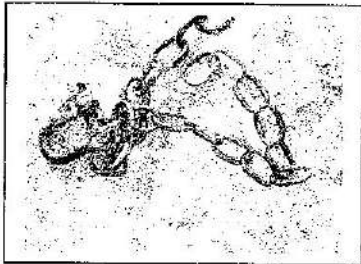
La belle aiguillette de 8
Réduite a 4 mm au secours



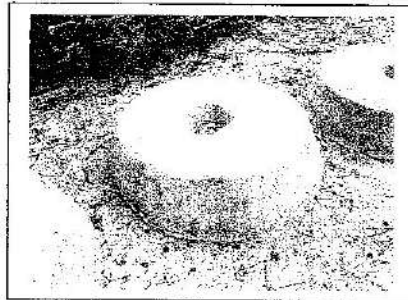
manilles de mouillages 2013



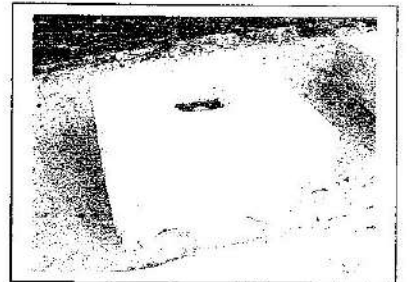
chaîne de 12
réduite a 4 mm



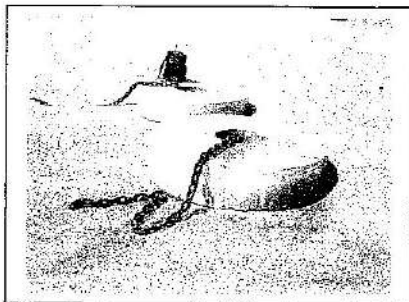
Bas fond de luxe



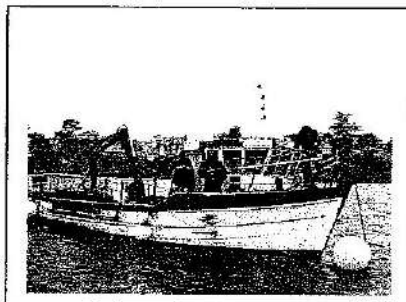
253 € ht



355 € ht



400 € ttc



Le tanet mise en place 120 € ttc



Loc bouteille 50 €

MERCI A TOUS

Le conseil Général

La mairie de Saint Lunaire

Saint Briac Nautic

La Coopérative de Saint Malo

Crêperie le pot de beurre de Saint Lunaire

Entreprise de peinture Chatton

Hydrep

Crêperie l'Amirauté de Saint Lunaire

La Famip

La SNSM

Le Cinéma Familial

Roze Motoculture

Monsieur LE BIHAN Philippe

Monsieur INTES Raymond

Le club-golf de Saint Lunaire

Le relais du Tourist

Le Yacht Club de Saint Lunaire

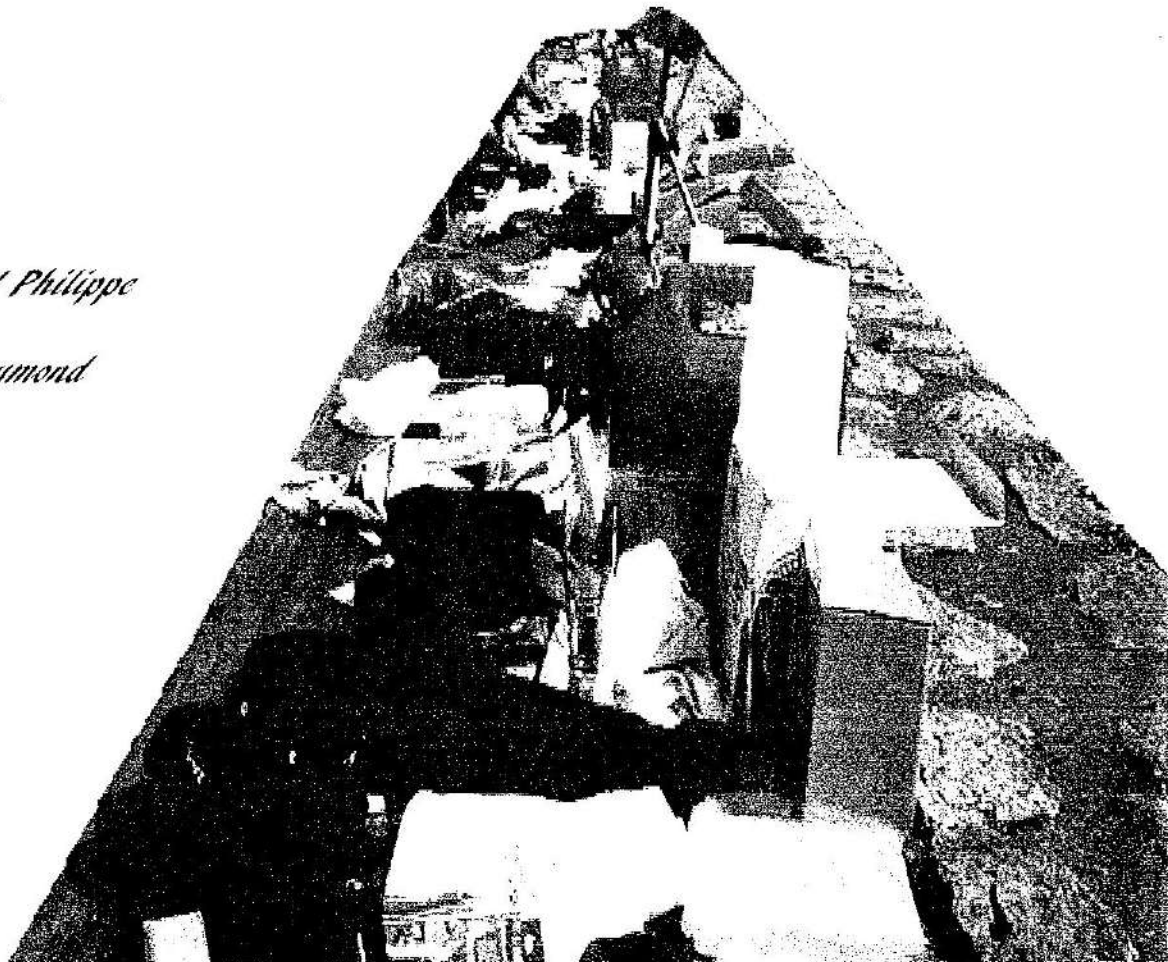
PMU de Saint Lunaire

Restaurant La Paillotte de St Lunaire

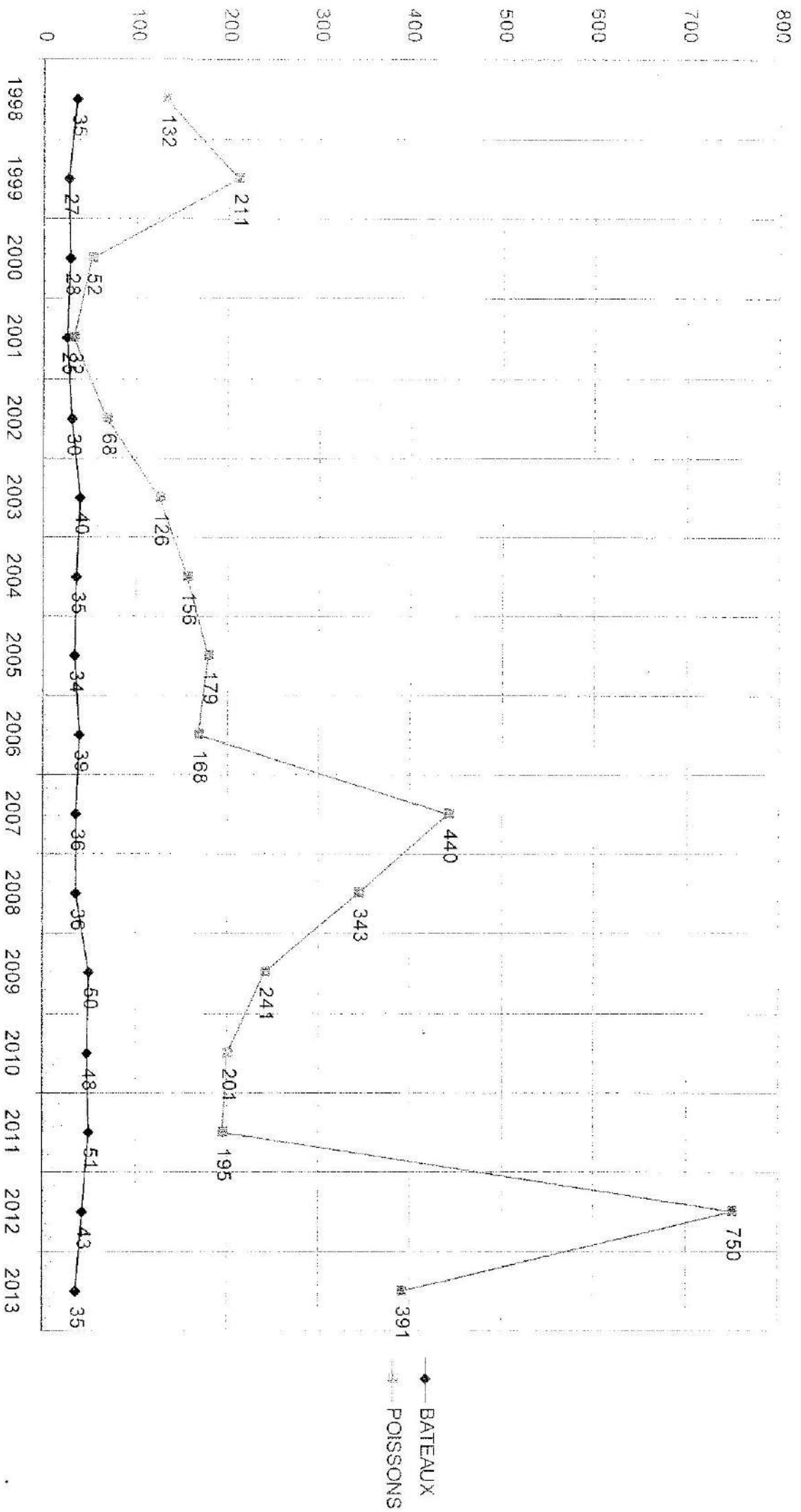
Restaurant La Résidence de St Lunaire

Restaurant Le Papparazzi de St Lunaire

Restaurant Le vieux Château du Guildo



statistiques concours



Économie : une pratique qui fait son poids !

Le choix des organisateurs d'ouvrir les Assises par une photographie économique de la pêche récréative n'était pas anodin... Il s'agissait d'une part de démontrer, chiffres à l'appui, l'ampleur et l'importance de cette activité et de ses différentes pratiques avec lesquelles il faut désormais compter... Mais cette introduction était aussi l'occasion pour les instances fédérales de rétablir une vérité, momentanément détournée par Ifremer, au regard de l'impact écologique et du prélèvement sur les ressources...



La pêche récréative et la plaisance constituent un poids économique qui, loin d'être négligeable, sont même devenues des fleurons du secteur halieutique maritime.

Pas moins de 10 invités occupaient la scène pour intervenir sur cette table ronde introductive et démontrer, s'il en était encore besoin, que le secteur de la pêche récréative dans son ensemble (par opposition à la pêche professionnelle), s'il connaît comme tant d'autres les effets de la crise économique, reste malgré tout relativement prospère et significatif. Il revenait à Louis Morvan, secrétaire général de la FFPM, de rappeler les principaux chiffres révélés par une enquête BVA/Ifremer sur la pêche de loisir, récréative et sportive. On découvre ainsi que l'activité dans son ensemble rassemble, en Métropole, près de 2,5 millions de pratiquants (ponctuels, occasionnels ou réguliers) âgés de plus de 15 ans. Bien qu'une petite brise de féminisation semble souffler depuis cette décennie, on découvre sans surprise une surreprésentation de la gente masculine avec 82 % ! En considérant que les modes de pêches pratiqués peuvent être multiples et parfois cumulés, la pêche à pied reste particulièrement dominante avec 71 %

des pratiques. Bien plus loin arrivent la pêche du bord (33 %), la pêche en bateau (25 %), puis, dans une moindre proportion, la pêche sous-marine (7 %). Ces pratiques s'exercent à l'occasion des 13 sorties estimées en moyenne, sachant toutefois que plus de la moitié reste concentrée, assez logiquement, sur les 3 mois de la période estivale.

Quant au poids économique, on l'estime à plus de 2 milliards d'euros par an, dont les dépenses réalisées englobent la sortie en mer, la pratique et l'amortissement du bateau.

ET CÔTE INDUSTRIE ?

La présence à ces Assises de Stéphane Sence, délégué général du GIFAP (Groupement des Industriels et Fabricants d'Articles de Pêche) a permis d'élargir cet état des lieux économique au secteur de l'industrie regroupant fabricants, détaillants et distributeurs. Un secteur qui, selon l'intervenant, "représente

aujourd'hui environ 850 millions d'euros, malgré une tendance à la baisse annuelle de l'ordre de 3 à 4 %". Fort heureusement, la pêche en mer, et tout particulièrement la pêche aux leurres qui connaît depuis quelque temps un engouement exponentiel, permet de venir compenser le déclin de la pêche à la traîne et en eau douce...

Avec 1 200 points de vente sur la France, dont 300 détaillants sur le littoral exclusivement dédiés au matériel de pêche en mer et qui représentent entre 25 et 30 % du poids économique du secteur, cette activité génère tout de même 8 500 emplois directs !

Quant à l'industrie du nautisme, représentée en tribune par Christian Monier, PDG de la société Ocqueteau et membre de la FIN (Fédération des Industries Nautiques), elle totalise à elle-seule 5 070 entreprises en France réparties

sur 30 secteurs d'activité ! 35 % sont des entreprises industrielles, 65 % de service. "Le chiffre d'affaires direct généré par la filière s'élève à 4,6 milliards d'euros avec un taux d'exportation record de 68 %", annonce Christian Monier qui ne manque pas de rappeler que "ce pôle d'excellence français emploie 41 000 salariés. En valeur, l'achat d'un bateau représente le second investissement des ménages derrière leur logement et c'est le 1^{er} investissement "sans nécessité" associé aux loisirs, complète l'intervenant. Par ailleurs, 95 % des possesseurs de bateaux à moteurs déclarent pratiquer la pêche dont 30% de manière sérieuse et régulière".

Si elle reste lucrative, la filière nautique ne masque pas sa fragilité, directement impactée par la crise économique mondiale qui a quand même généré une chute de 24 % d'immatriculations de bateaux neufs en 2012-2013 !

POLEMIQUE

AUTOUR DES PRÉLEVEMENTS

L'enquête BVA/Ifremer, présentée en 2009, abordait aussi la question des prélèvements, estimant globalement à 15 000 tonnes pour les poissons, 12 à 15 000 tonnes pour les coquillages, 1 500 tonnes pour les crustacés et enfin 500 tonnes pour les céphalopodes, les quantités annuelles prélevées par la pêche de loisir. Toutefois, en octobre 2013, et à la surprise générale, Ifremer publiait les principaux résultats d'une enquête menée entre 2011 et 2013 sur "la pêche récréative en mer"... Le document fait ainsi état de "1,3 millions de français pratiquant la pêche récréative en mer (hors pêche à pied de coquillages), ce qui correspond à environ 9 millions de sorties de pêche par an. En 2012, 20 400 tonnes de poissons, de crustacés et de céphalopodes ont ainsi été pêchées via cette activité. Les trois quarts de ces captures sont gardées (le reste est remis à l'eau), ce qui représente 5 % des prélèvements de la pêche professionnelle, dont la production est estimée à 310 000 tonnes (source France AgriMer)".

À la découverte de ce communiqué, la réaction des pêcheurs de loisir a été immédiate et massive, les 5 fédérations concernées cosignant un communiqué à leur tour pour dénoncer "les chiffres publiés, totalement folkloriques et les interprétations extravagantes (...)" de cette enquête. À l'évidence, ce sujet brûlant était au premier ordre du jour des Assises, le secrétaire général de la FFFPM, Louis Morvan, déplorant en premier lieu que "cette enquête menée à l'initiative de la DPMA n'ait fait l'objet d'aucune concertation ni information

préalable des fédérations concernées... Ce type de comportement est dommageable et remet en cause l'esprit de concertation qui était jusqu'alors de mise dans les groupes de travail de la charte pour une pêche de loisir écoresponsable au sein desquels une telle démarche aurait dû évidemment être évoquée !"

Jean Kiffer est revenu quant à lui sur "le chiffre des 5 % de prélèvements qui n'a aucun sens et qui a scandalisé tous les pêcheurs pratiquants ! Les tonnages annoncés concernant la pêche de loisir inclut les poissons relâchés vivants ! Mais, en ce qui concerne la pêche professionnelle, les poissons vendus hors criée et les rejets en mer dont on sait qu'ils sont extrêmement importants notamment pour les pêches au chalut (40 à 60 %) ne sont eux pas pris en compte !" Invitant à ne considérer que les données publiées en 2009 qui restent, à ce jour, la seule enquête de référence, Jean Kiffer a donc tenu à rappeler les 3 principaux chiffres qui résument parfaitement l'activité de la pêche de loisir : 2,5 millions de pêcheurs en mer pour un faible prélèvement estimé à 2 % du prélèvement global et un poids économique considérable de près de 2 milliards d'euros par an ! Invité sur le plateau, le représentant d'Ifremer, Loïc Antoine, a finalement apporté une réponse aussi courte que réservée sur cette polémique, soulignant la mauvaise interprétation médiatique faite autour de "cette comparaison stupide entre la pêche de loisir et la pêche professionnelle" ! Il a néanmoins rappelé "la nécessité d'avoir des bases de données et de connaissances sur l'impact économique et écologique de l'activité de pêche de loisir". Et en la matière, de se réjouir que "cette prise de conscience soit désormais sur la bonne voie..." CQFD !!! ...

Les 3 principaux chiffres qui résument parfaitement l'activité de la pêche de loisir : 2,5 millions de pêcheurs en mer pour un faible prélèvement estimé à 2 % du prélèvement global et un poids économique considérable de près de 2 milliards d'euros par an !



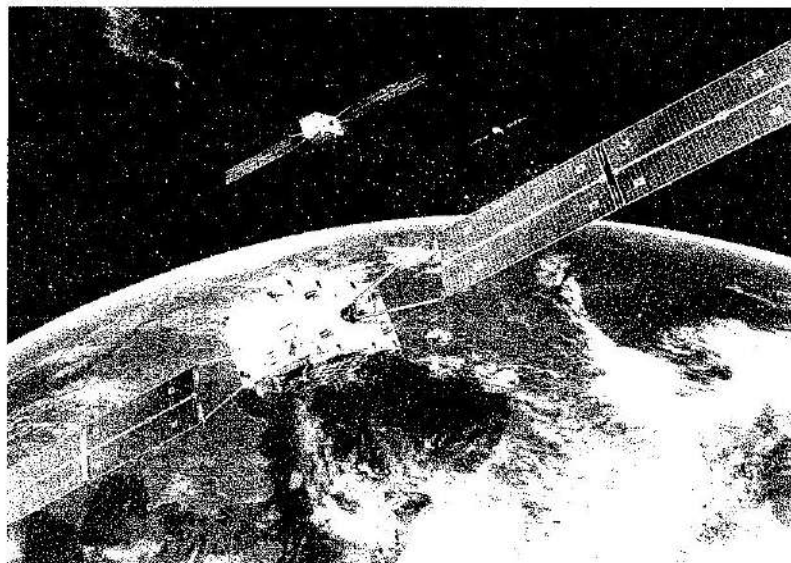
GALILEO

Avec Copernicus, le programme européen de la surveillance de la Terre pour l'environnement et la sécurité initié en 1998, Galileo est un des deux programmes spatiaux phares de l'Union européenne au service des citoyens. En développement depuis la fin des années 1990, ce système européen de localisation par satellite en cours de déploiement a été conçu pour concurrencer le système américain GPS. C'est ce qu'il fera en 2014.

Il vient de franchir une étape importante dans son développement, historique diront certains. En effet, un signal de positionnement a été envoyé pour la première fois depuis la constellation des quatre satellites Galileo. Cette première position a été déterminée dans les locaux Galileo de l'Estec, le centre technique de l'Esa.

Le 12 mars 2013, ces quatre satellites ont envoyé un signal avec une précision de 10 à 15 mètres, validant du même coup le fonctionnement de la constellation. C'est également le cas du segment sol. Ce dernier comprend notamment deux centres de contrôle situés en Italie et en Allemagne, reliés à un réseau mondial de stations au sol pour surveiller le signal en provenance des satellites et pour l'envoi des données de navigation aux satellites.

Pour connaître une position avec exactitude, l'utilisateur doit recevoir les signaux d'au moins quatre satellites. En déterminant la distance qui le sépare de chacun d'eux, le récepteur peut déterminer la longitude, la latitude et l'altitude. © P. Sebirot, Esa

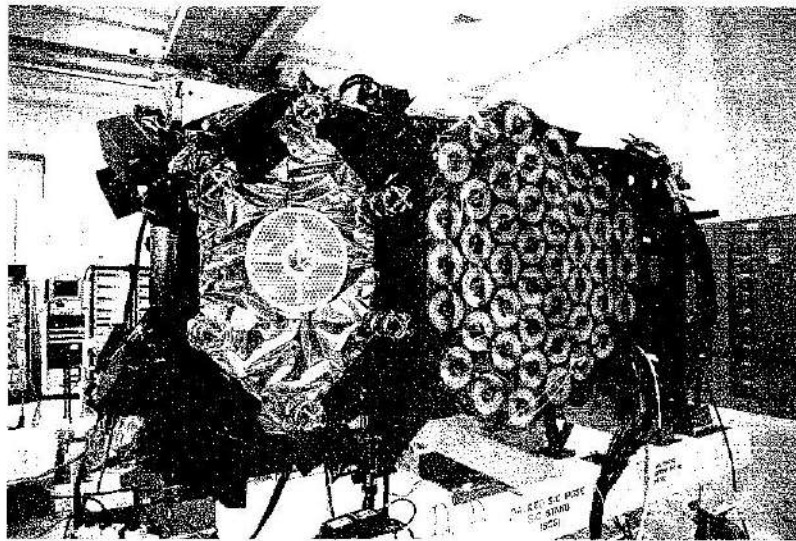


Le déploiement de Galileo se poursuit

Seul regret : cette étape tant historique que technique n'a pas eu un grand écho dans les médias français. Et pourtant, elle marque le début de la fin d'une dépendance au système américain GPS.

Avec seulement quatre satellites en orbite, Galileo ne peut évidemment pas fonctionner en continu. C'est pourquoi l'ouverture des premiers services au public n'est pas prévue avant 2014. Le déploiement de la constellation va se poursuivre cette année avec le lancement des

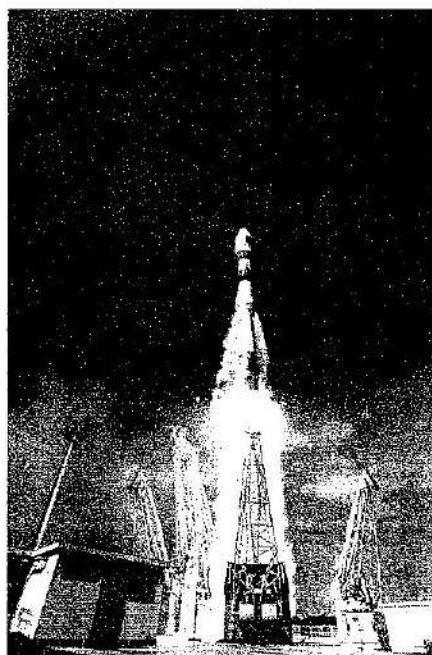
premiers satellites dits FOC, pour capacité opérationnelle complète (*Full Operational Capability*). Au nombre de 26, ils seront lancés par des Soyouz et des Ariane 5 jusqu'à fin 2016. Pour cette année sont prévus les lancements de quatre de ces satellites FOC par un lanceur Soyouz ST depuis la Guyane, et huit de plus seront lancés en 2015 à l'aide de deux Soyouz ST et d'une Ariane 5.



Si les quatre satellites IOV ont été construits sous la maîtrise d'œuvre d'Astrium, avec Thales Alenia Space comme sous-traitant principal, les 22 suivants le seront par la société allemande OHB, avec Surrey Satellite Technology comme sous-traitant. À l'image, le quatrième satellite IOV chez Thales Alenia Space Italie. © Rémy Decourt

Les quatre satellites qui sont actuellement en l'air sont ceux de la phase dite de développement et de validation en orbite (IOV, *In-Orbit Validation*). Ils permettent de valider le segment spatial de base de Galileo et le segment sol associé, qui doit s'assurer du bon fonctionnement du système. Ils ont été lancés par paires en octobre 2011, lors du premier tir d'un lanceur Soyouz depuis le Centre spatial guyanais de Kourou, et en octobre 2012 depuis le même endroit.

Auparavant, l'Esa avait lancé les satellites Giove-A (2005) et Giove-B (2008) pour garantir les fréquences réservées pour le système Galileo auprès de l'ITU et tester les technologies Galileo.



LA MEILLEURE DES ANNEXES

La navette du yacht-club

HORAIRES :

■ HORS SAISON le week-end uniquement

- Le samedi : 9h00 - 12h30
 - Et de 14h30 à 19h00
- Le dimanche : 9h00 - 12h30
 - Et de 14h30 à 18h00



HORAIRES :

■ EN SAISON Juillet et août

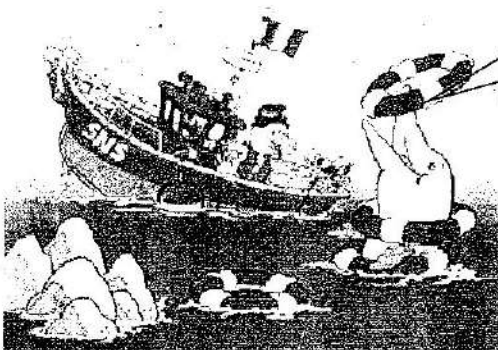
- Tous les jours de 08h30 à 19h45

N'oubliez pas



MERCI LES GARS !

STATION DE DINARD



Ils sont bénévoles,
je suis solidaire



www.snsn.org